

# Conférence de presse

## Programme d'assainissement progressif des bâtiments de l'Etat de Fribourg

---

Fribourg, le **18 mai 2026**



# Sommaire

---

1. Pourquoi agir ?
2. Quoi et combien ?
3. Comment et qui contrôle ?

# Pourquoi agir ?



# Un parc immobilier vaste et diversifié

---

661

objets dans le patrimoine  
de l'Etat de Fribourg

263

bâtiments principaux  
chauffés et affectés

2,6 MIA

valeur du patrimoine cantonal

En tant que propriétaire, l'Etat est **légalement** tenu de garantir la **sécurité** des personnes et de répondre des dommages causés par un défaut d'entretien.

Au-delà du cadre juridique : un devoir **d'exemplarité**, l'Etat ne peut pas exiger l'engagement climatique des citoyens s'il ne prend pas soin de ses propres bâtiments.

# Un retard qui ne peut plus durer



Aula Magna à l'Université Miséricorde  
Risque d'interdiction d'exploitation évité de justesse

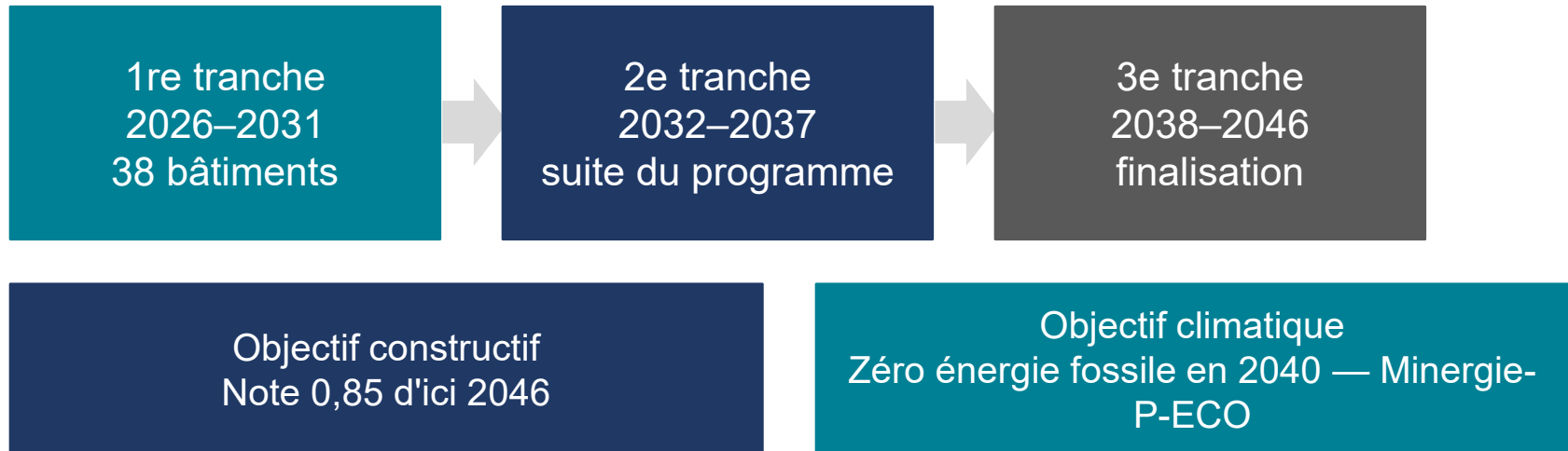
Bâtiment PER10  
Sécurité des personnes compromise : situation  
d'urgence

**Des urgences déjà vécues, la dégradation s'accélère si rien n'est fait.**

# Quoi et combien ?

# Une rupture stratégique

Fin de la politique de réponse aux urgences : programme structuré sur 20 ans



Une démarche de d'efficience économique, de durabilité et de responsabilité.

# En quelques chiffres

---

150

**millions CHF**  
crédit-cadre 2026–2031

25

**millions CHF par an**  
en moyenne sur 6 ans

38

**bâtiments prioritaires**  
Sur 263 : 100 bâtiments avec état problématique  
=> 38 projets prioritaires (Sbat/SInfra de l'Université) —  
retombées économiques régionales

# Comment et qui contrôle ?



# Méthode de sélection

Sur 263 bâtiments principaux chauffés, 100 bâtiments potentiels identifiés, 38 bâtiments ont été retenus :



## Sécurité

Risque exploitation, consommation énergétiques élevés  
normes incendie, SUVA



*Les expertises et analyse Stratus (2021–2023) ont permis d'évaluer l'état constructif, la consommation énergétique et les risques de chaque bâtiment.*

# Un déploiement en deux étapes

---

## Etape 1 — 2026–2027

### Etudes et priorisation

- Etudes détaillées sur les bâtiments prioritaires
- Etablissement des devis et plannings par projet
- Priorisation selon urgences, coordination des travaux, contraintes des utilisateurs
- Lancement des premières urgences type 2 et 3



## Etape 2 — 2027–2031

### Réalisation des travaux

- Travaux type 1 : assainissement lourd > 4,5 mio CHF (ex. toiture Aula Magna)
- Travaux type 2 : assainissement ciblé < 4,5 mio CHF
- Travaux type 3 : interventions mutualisées sur plusieurs bâtiments
- Suivi, rapports annuels et ajustements de priorités

*Les travaux sont planifiés pour minimiser les perturbations — coordination étroite avec les utilisateurs et utilisatrices et les services.*

# Les bâtiments concernés — exemples

## Type 1 — 4,5 à 20 mio CHF

- PER 08 et 09
- Aula Magna
- Collège du Sud
- Arsenaux 41

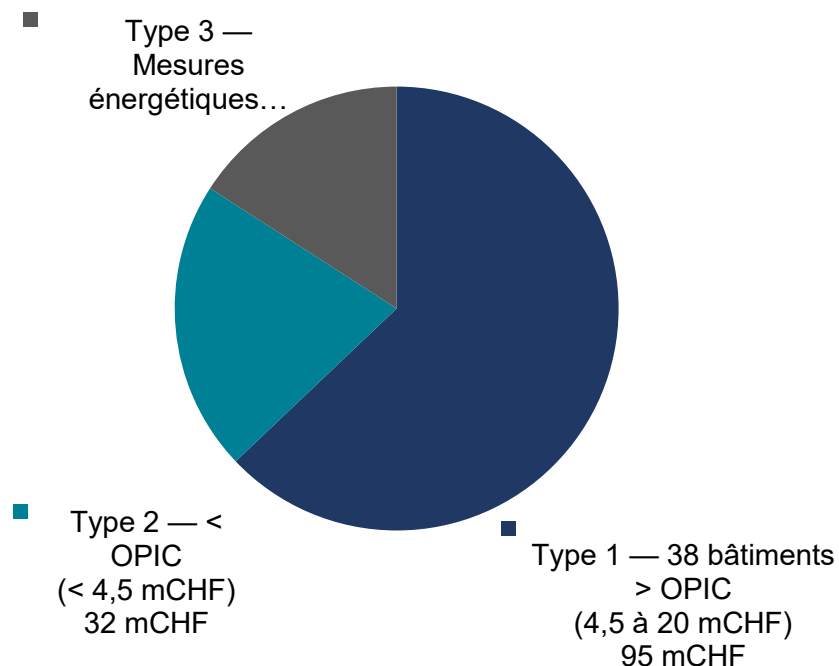
## Type 2 — < 4,5 mio CHF

- SiTel  
Englisberg 5–11  
ARS 16–17 :
- MAHF + PER 07

## Type 3 — Mutualisés

- Remplacement de chaudières en série
- Isolation de toitures
- Remplacement de fenêtres isolantes
- Optimisation des régulations de chauffage
- Pose de LED — éclairage

## Estimation de la repartition des types interventions



# Les gains attendus

Exemple sur un bâtiment du parc immobilier de l'Etat (UNIV-RMO, Rue de Morat 34) (déjà assaini en partie) — les travaux prévus permettraient d'atteindre :

– 86 %

d'émissions CO2  
de 360 à 50 tonnes/an

– 48 %

de consommation de chaleur

– 42 %

de consommation d'électricité

~100 000

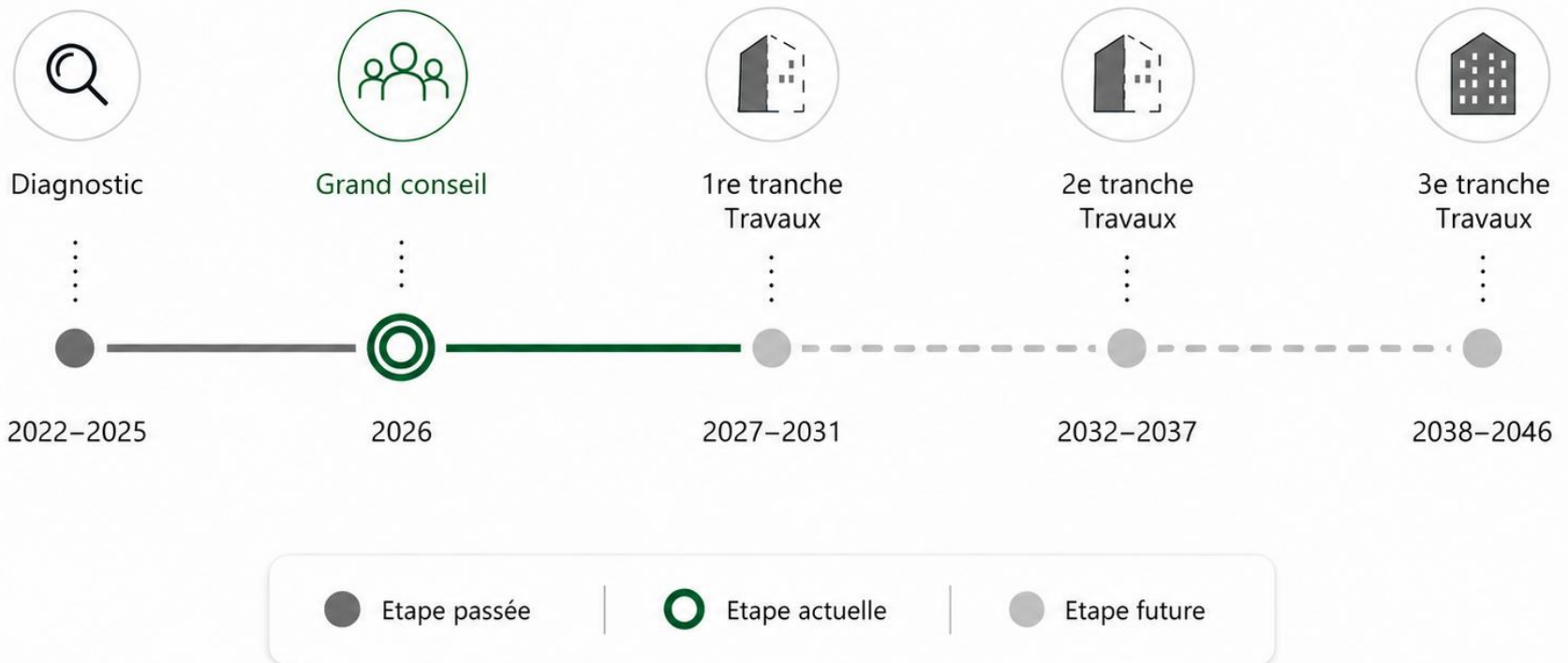
CHF économisés par an  
(tarifs 2023)

*Conformément à la loi cantonale sur l'énergie*

# Une gouvernance transparente et rigoureuse



# Calendrier



# Financement

---

Le Crédit-cadre :

- > respecte le **programme gouvernemental**
- > s'inscrit dans **le long terme**
- > c'est un **outil** de financement
- > apporte + de **flexibilité**
- > répond à une **nécessité de rattrapage**
- > permettra une **meilleure gestion** du parc de bâtiments publics

# Questions?



**Merci de votre attention.**